



Ce spectacle offre « un outil pédagogique extraordinaire contre l'antisémitisme et le racisme », applaudit Jean Lebrun.
©Hervé Véronese

Quand l'administration française était antisémite : de l'archive au théâtre, mettre Vichy en scène

Pièce de théâtre ou document historique ? Les deux, et bien plus encore. Livre ovni sur la France de Vichy, « Quand l'administration française était antisémite » vient de paraître aux éditions Bleu Autour. Un document souvent vertigineux. Mais aussi l'occasion d'un précieux travail pédagogique.

Co-signé par l'historien Marc Olivier Baruch et la metteuse en scène Keti Irubetagoiena, ce bref ouvrage porte sur la persécution des Juifs par l'État français, mais aussi sur la technocratie, la corruption du pouvoir et la banalité du mal. C'est passionnant. Les coulisses ne le sont pas moins. On vous raconte.

Un matin de juin 1993, le jeune historien Marc Olivier Baruch prend place « *dans la grande et lumineuse salle de lecture des Archives nationales* ». Arrière-petit-fils du philosophe Léon Brunschvicg et de la responsable politique Cécile Brunschvicg (l'une des trois femmes membres du gouvernement du Front populaire), le jeune homme prépare alors une thèse d'histoire (qui deviendra un livre, *Servir l'État français : l'administration en France de 1940 à 1944*, Fayard, 1997).

L'apprenti chercheur sait que son arrière-grand-père a été privé de son poste en Sorbonne pour la seule raison qu'il était juif, et que le couple, traqué par les nazis et la police française, a dû fuir en zone libre et se cacher pendant l'Occupation. Lui-même administrateur civil au ministère de la Culture, l'ancien élève de Polytechnique et de l'ENA connaît par cœur le monde de la haute fonction publique.

Verbatim complet

Cette zone feutrée et opaque où les décisions politiques se transforment en règles juridiques contraignantes, il la fréquente au présent et veut comprendre son fonctionnement pendant la période sinistre de la Collaboration, dans une France qui a perdu la guerre et confié les pleins pouvoirs au maréchal Pétain.

Bonne pioche. Ce matin de juin 1993, on apporte au thésard un carton d'archives du secrétariat général de la Présidence du Conseil, rouage politico-administratif crucial (devenu aujourd'hui le secrétariat général du gouvernement). Parmi les documents consacrés aux « *étrangers* » et aux « *israélites* » (*sic*), Baruch tombe sur un texte « *extrêmement rare* », nous précise-t-il.

Alors qu'habituellement, les réunions administratives ne font l'objet que d'un bref compte rendu synthétique, l'historien en herbe a mis la main sur le verbatim complet d'une réunion interministérielle tenue à Vichy le 16 décembre 1940 sur l'application à la fonction publique de la nouvelle loi sur le statut des Juifs. À quoi pensaient donc les décideurs de l'époque ? Qu'est-ce qui les animait ? Ce document sans pareil en donne une idée redoutablement précise.

« Glaçant... »

Ce qui saute aux yeux, c'est que les hauts fonctionnaires réunis à Vichy en ce jour sombre de décembre 1940 ne donnent pas dans la diatribe virulente. Au contraire, ils se livrent à des considérations technico-juridiques de routine. Et c'est « *glaçant* », constate Baruch. La loi portant statut des Juifs comporte des zones de flou, constate le conseiller d'État Maurice Lagrange, représentant de la Présidence du Conseil et organisateur de la réunion. Il faut donc « *faire un peu le point* » et « *examiner les principales difficultés* ». À savoir : comment identifier « *les employés de race juive* » (*sic*) ? Faut-il faire pratiquer l'auto-déclaration ? Et qu'est-ce au juste que la fonction publique ? Les contractuels en font-ils partie ? Les postes d'exécution sont-ils concernés ? Faut-il exclure un dactylo, un cantonnier ? *Quid* des droits à la retraite ? *Quid* des anciens combattants de 1914-1918 ? Soucieux avant tout d'harmoniser les procédures, les dix-huit représentants des ministères (Justice, Finances, Colonies, Production industrielle, Intérieur...) s'interrogent le plus sérieusement du monde : quelles règles suivre pour priver de leur travail une catégorie de citoyens ? Comment mettre en place une politique raciste ?

Agacements de boulot

De la découverte de l'archive à la scène, près de trente ans se sont écoulés. Au printemps 2020, devenu directeur de recherches à l'EHESS, Marc-Olivier Baruch se rend au Conservatoire national d'art dramatique à l'invitation de Keti Irubetagoiena. Enseignante et chercheuse dans cet établissement, la jeune femme veut familiariser ses élèves, explique-t-elle, avec « *le travail au long cours sur des documents* ».

Elle découvre, médusée, le verbatim dactylographié à Vichy, y décèle « *quelque chose de théâtral* », avec « *des querelles internes presque vaudevillesques* ». De légères adaptations textuelles suffisent. Reste un défi de taille : comment rendre sur scène « *l'humour tragique* » de la situation et la « *brutalité* » de ces technocrates imprégnés, sans aucune distance, d'un antisémitisme nauséabond ? Comment restituer à la fois la banalité bureaucratique et la monstruosité de ce qui se trame ?

Lors des premières répétitions, les jeunes interprètes habitués à interpréter Sophocle ou Molière ont commencé par occuper l'espace, mouvoir leur corps et donner de la voix... ce qui en l'occurrence, se souvient Keti Irubetagoiena, « *ne fonctionnait pas du tout !* ». Par l'entremise de Marc Olivier Baruch, les comédiens en herbe rencontrent alors un ancien conseiller de cabinet ministériel et deux hauts fonctionnaires du ministère de la Culture.

Eurêka ! La gestuelle et les intonations caractéristiques (aujourd'hui encore) de la haute administration sont décryptées : « *ne pas parler trop fort, ne jamais paraître trop fébrile ou touché par un sujet, ne pas prendre trop de place* », résume la metteuse en scène. Le secret ? Au lieu de faire vivre le texte, il faut le « *neutraliser* ». Aux antipodes de l'art dramatique, la langue technocratique banalise la violence. Sanglés dans leur costume-cravate, garçons et filles de toutes origines laissent tout juste poindre des agacements de boulot face à une urgence imposée ou un oubli dans un dossier. Le public prend place autour de la table comme s'il participait en silence à la réunion, de sorte que la question s'impose, suggère Irubetagoiena : « *Que ferions-nous dans de telles circonstances ?* » C'est sidérant, criant de vérité, paradoxalement comique – bref, génial.

Un outil pédagogique extraordinaire

Joué au Centre Pompidou, dans les lycées et collèges, à la Cour des comptes, au tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis) ou encore aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois (Loir-et-Cher), ce bref spectacle offre « *un outil pédagogique extraordinaire contre l'antisémitisme et le racisme* », applaudit Jean Lebrun.

Bluffé par une représentation, l'historien et homme de radio a suggéré à l'éditeur d'en faire le livre qui vient de sortir. Brillante idée, car le spectacle (comme le texte) frappe toutes les générations et toutes les classes sociales.

« *On s'y croirait* », aurait lâché Jean-Marc Sauvé, ancien vice-président du Conseil d'État et ancien secrétaire général du gouvernement, grand commis de l'État rompu aux réunions interministérielles. « *Ces gens-là sont des barbares !* », s'est écrié de son côté un spectateur de 13 ans, élève au collège Jean Monnet de Bénévent-L'Abbaye (Creuse). On ne saurait mieux dire.

Quand l'administration française était antisémite – Le statut des Juifs, de l'archive au théâtre, de Keti Irubetagoiena et Marc Olivier Baruch, éditions Bleu Autour, 138 p., incluant texte, photos du spectacle, témoignage et explications de chacun des deux auteurs, fac-similés d'archives, 22 €

Agenda des représentations « De l'archive au théâtre » : <https://www.theatrevariable2.com/agenda>



Par [Eve Charrin](#)